

N/REF : 3/03/2026 8H41 C:265138 I:36861

V/Email reçu le Mardi 03/03/2026 a 8H41

MME ANNABELLE BOURNEL

**13 PLACE GUSTAVE RIVET
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : RIVET
13 PLACE GUSTAVE RIVET
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 13 RIVET - 6E ETAGE PORTE 16 MME BOURNEL *06 03 04 33 81* *06 76 54 18 60*

CODE D ENTREE EN BAS 824B

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE VISIBLE ET ACCESSIBLE SUR L ARRIVEE D EAU
PRENDRE PHOTOS ET FAIRE SIGNER PV

Donneur d'ordre : Mme A. BOURNEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/03/2026 A 14H00:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT NUMÉRO 16 DE MME BOURNEL AU 6 EME ÉTAGE
CONSTAT: FUITE D'EAU APRES COMPTEUR EAU FROIDE SUR TUYAU D'ALIMENTATION
EN PLOMB QUI PASSE DANS LE MUR DES WC

AVEC ACCORD DU PROPRIÉTAIRE RÉPARATION PROVISOIRE EN PLAÇANT UN COLLIER
DE SERRAGE

PRÉVOIR SUPPRESSION DU TUYAU EN PLOMB QUI PASSE EN DALLE POUR

REALISATION D'UN PASSAGE EN APPARENT SUR 44ML EN MULTICOUCHE

AFIN D'ALIMENTER LE LOGEMENT

REMARQUE: TOUTE LA TUYAUTERIE PASSE EN ENCASTRÉE

REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/03	1	75,30	37,65
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	COLLIER de reparation	1	12,69	12,69

TOTAL H.T.	50,34
T.V.A. a 20,00%	10,06
TOTAL T.T.C.En EURO	60,40

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN